

Présents : Agniette MAILLARD, Bernard BOTTARI, Thierry MAILLARD, Jean RAHOLA, Gilbert NOLLEAU, Christian ZIMMERMANN

Excusés : Marie-Claude ROBERT, Joël MIMIN

### **1) Approbation du PV de la réunion du vendredi 9 juin 2023 : approuvé à l'unanimité**

### **2) Point sur la Trésorerie :**

La trésorerie est saine et RDV est pris avec le vérificateur des comptes en vue de la prochaine A.G.O. du 20 octobre.

La trésorerie du club a supporté le pique-nique du 11 juillet dernier, activité qui relève des « droits de table ». Le nécessaire sera fait auprès de l'Amicale Jamin pour récupérer la somme correspondant à cette dernière dépense festive de l'année (pour mémoire : 957,85 €).

L'Amicale Jamin a facilité les encaissements des droits de table en juillet et août et nous nous réjouissons de cette libéralité spontanée.

Le responsable de l'Atelier Bridge des Copains a fait réaliser des livrets pour les stagiaires et a demandé qu'ils soient pris en charge par l'Amicale (demande validée lors du comité directeur de l'Amicale en juin 2023). Facture remboursée par l'Amicale : 352,78 €

Cette prise en charge vient minorer l'excédent de droits de table de fin d'année auprès de l'Amicale pour le ramener de 1477,49 € à 166,86 €. ( $1477,49 \text{ €} - 957,85 \text{ €} - 352,78 \text{ €} = 166,86 \text{ €}$ )

Jean propose aux administrateurs qui le souhaitent de racheter du Champagne Leloir acquis par l'Amicale fin juin en vue de la fête de l'école annulée au moment des émeutes. 3 cartons sont ainsi rachetés à l'amiable, à 16 € la bouteille.

Merci d'aider ainsi à contribuer à la meilleure entente possible avec le trésorier de l'Amicale Jamin.

Jean propose également de lister les temps festifs pris en charge par les droits de table et les temps festifs pris en charge directement par l'Association « C.B.C. Grand Reims ».

Le C.B.C. prend en charge les voyages (Paris en 2022-2023, Paris en 2023-2024 et Gilbert propose un voyage à Nancy au printemps 2024), ainsi que toutes les dépenses liées à l'A.G. du CBC.

Toutes les autres activités festives (chapeau, galette, repas annuel, pique-nique, tournois B.E.C., caritatif) sont à imputer sur le compte « droits de table ».

Le C.A. est d'accord pour éviter tout déficit à ce niveau. Le C.B.C. pourrait supporter un éventuel déficit à ce niveau (cela n'a pas été nécessaire en 2022-2023)

### **3) Organisation de l'A.G. du vendredi 20 octobre**

L'A.G.E. aura un point unique à l'ordre du jour : la révision des statuts. Bernard est chargé de l'exposé préliminaire.

L'A.G.O. aura divers points à l'ordre du jour :

1. Rapport moral par Christian
2. Rapport financier par Jean
3. Rapport du vérificateur des comptes par Jean-Louis
4. Élection des membres du C.A.

(à titre informatif, 4 membres sont à élire : 2 se représentent : Joël et Jean ; 2 se présentent : Michèle Leroy et Dominique Bouvet)

2 quittent le C.A. : Marie-Claude qui continuera à s'occuper du Blog du vendredi dès lors que nous le lui demanderons ; Thierry qui souhaite se retirer de la fonction d'animateur de tournoi  
L'A.G.O. est organisée au C.I.S. qui fournira les petits fours. Le Champagne sera fourni par l'Association C.B.C.

L'organisation au C.I.S. facilitera le temps convivial.

5. Fixation de la cotisation Bridge des Copains pour 2024-2025 : 50 € sans changement, le C.A. conservant son droit à ne pas l'appeler comme nous l'avons fait en 22-23 et le faisons pour 23-24.

6. Questions diverses

#### **4) Désignation des animateurs de tournoi :**

Le mardi et le vendredi l'animateur du tournoi se place en N à la première table de la grande salle

- Le mardi : Agnielle titulaire du poste et Christian suppléant
- Le jeudi : Joël titulaire du poste et Christian suppléant
- Le vendredi : Christian titulaire du poste et Agnielle suppléante

A noter : à la fin du tournoi, l'animateur doit s'assurer que les lumières sont éteintes et que les convecteurs électriques sont arrêtés (quand ils sont utilisés), que les toilettes sont sans problème avant de fermer à clés toutes les portes

Rappel : les titulaires doivent impérativement prendre contact avec le suppléant en cas d'absence. Ils doivent également veiller à respecter le paragraphe qui précède.

#### **5) Rappel de la diffusion des fiches de poste :**

Les fiches de poste ont été diffusés à tous les titulaires et ont été tacitement acceptées.

Il convient de rappeler notamment au poste « inscription » que les inscriptions doivent impérativement être prises dans l'ordre d'arrivée des joueurs et que les positions NS ne peuvent être exigées que par les paires qui ont des problèmes de mobilité en dehors de la position de l'animateur du tournoi qui doit prendre place en Nord dans la grande salle (table 5, 6 ou 7 selon les saisons). Ceci est rappelé dans un but d'équité entre tous.

#### **6) Voyage à Paris organisé par Gilbert :**

Le voyage est bouclé. Reste à reprendre un contact avec la cité de l'architecture (Christian fait parvenir à Jean et Gilbert les éléments en sa possession pour prise de relais).

44 inscrits à ce jour. Il reste 6 places disponibles.

En cas d'indisponibilité pour cause de maladie, les remboursements pourront se demander jusqu'au 30 septembre inclus. Rappel : le voyage à Paris est fixé au samedi 14 octobre.

RDV parking René Tys à 07 h 00 pour faciliter l'horaire d'arrivée dans Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.